



## DECLARATION LIMINAIRE au CTL du 16 avril 2015

Les 22 et 29 mars 2015, les citoyens se sont exprimés à l'occasion des élections départementales en sanctionnant massivement le gouvernement et sa politique. Le taux record d'abstention, notamment dans les classes sociales populaires, est révélateur de la perte de confiance des électeurs envers les gouvernements successifs, qui appliquent tous la même politique : cadeaux aux entreprises, austérité pour les salariés, gel des salaires, destruction des acquis sociaux et du droit du travail, de la protection sociale, des emplois publics et du service public.

Avec le gouvernement Hollande-Valls, le pacte de responsabilité et la loi Macron organisent ces régressions en obéissant aux injonctions du MEDEF et aux exigences européennes de réduction des déficits.

Pour les fonctionnaires en général, cela se traduit par le gel du point d'indice depuis 2010 et au moins jusqu'en 2017, les baisses des promotions, la mise en oeuvre du salaire au mérite par le déploiement progressif du RIFSEEP, (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, des expertises et de l'engagement professionnel) des reculs en terme de rémunérations accessoires, comme le hold-up sur la prime d'intéressement aux finances publiques.

A la DGFIP, la démarche stratégique en est la déclinaison désastreuse avec son cortège de suppressions d'emplois et de démantèlement du service public.

Pourtant, le directeur général vient d'annoncer le bilan des actions réalisées en 2014 dont les mesures de modernisation et de simplification, constituent des axes majeurs, concluant que « *le chantier n'est jamais achevé tant nos ambitions sont grandes* ».

Mais quelles sont ses grandes ambitions pour la DGFIP ? Continuer les suppressions d'emplois, continuer à abandonner des pans entiers de missions, continuer à démanteler le maillage territorial de notre administration, continuer à remettre en cause le Service Public ? C'est insupportable ! De qui se moque t'on ?

La direction générale a également annoncé que la révision des valeurs locatives des locaux professionnels initialement prévue pour 2016 est repoussée d'une année... ou d'une éternité.

La CGT considère cette décision comme un nouvel épisode qui n'annonce rien de bon :

- pour les agents de la DGFIP d'abord, qui ont travaillé d'arrache-pied sur ce dossier avec des moyens en perpétuelle baisse,
- pour la justice fiscale en matière de fiscalité locale,
- pour les contribuables eux-mêmes.

L'administration prouve une fois de plus son mépris envers ses agents. Ce sont eux qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et

difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

A ce titre, la parution du projet de mouvement de mutation de catégorie C au 1er septembre 2015 fait ressortir un déficit de 2597 agents. Les chiffres parlent d'eux même : ce sont 918,8 emplois qui sont vacants en Ile de France et plus de 1676,9 en province.

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions : sous effectifs chroniques, suppressions d'emplois de plus de 32 000 agents depuis 2002...

La CGT Finances publiques réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins et pourvoir les postes vacants pour le bon fonctionnement des services.

Aujourd'hui, ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnées : fusions des SIP, fusions des SIE, réduction des horaires d'ouverture au public, plan de restructuration des petites trésoreries et ce n'est qu'un début.....

A ce propos, nous vous en demandons la communication pour notre département.

A cet égard, il vous faut cesser de jouer à ce jeu de poker menteur qui consisterait à vouloir faire croire aux agents que rien n'est acté. A travers ce manque de transparence, nous voyons un réel mépris pour les agents du département soucieux de l'avenir des missions de service public et de leur avenir professionnel.

Notre réseau est aujourd'hui en grave danger, les agents sont à bout et l'ont exprimé lors de la journée de grève du 9 avril. Les taux de grévistes de certaines structures de notre département devraient d'ailleurs appeler votre attention tant ils sont révélateurs d'un ras le bol.

A l'ordre du jour de notre comité technique local, figure la campagne impôt sur le revenu 2015 et notamment pour notre département, une action spécifique de promotion de la déclaration en ligne.

La CGT dénonce la future obligation de télédéclaration. Non pour refuser la réalité de l'utilisation des moyens numériques, mais simplement parce que c'est au contribuable de décider quel moyen il souhaite utiliser pour effectuer sa déclaration. Papier, internet : à lui de choisir...

Mais c'est aussi par l'absence de moyen qu'on propose un service public dégradé.. Ce sont bien les choix budgétaires qui dictent une vision du service public... et non les besoins de la population.

Concernant le budget 2015 de notre département, la CGT constate une nouvelle fois la baisse de la dotation départementale justifiant ainsi des propositions d'économies budgétaires alors que dans le même temps les entreprises nivernaises bénéficient de sommes importantes au titre du Crédit Impôt Compétitivité Emplois, 13,9 millions d'euros au titre de l'année 2013.